

Le petit Chassère

Le magazine municipal de la Ville de Chasse-sur-Rhône #10 - Janvier 2023



**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2023**

Chasse en lumières p.6

Votre vente commence par notre estimation

Sébastien, Romain, Salomé et Jérémie.



Vendre - Acheter - Estimer

04 37 20 20 55



☎ 04 37 20 20 55

✉ agence@criner-immobilier.fr

🌐 www.criner-immobilier.fr

102, chemin des Roches
38670 Chasse sur Rhône

L'agence
CRINER Immobilier
RECRUTE

**Des agents
commerciaux**
(en Auvergne-Rhône-Alpes)



SOMMAIRE #10

p 4 Retour en images

p 5 Agenda des élus

p 6-9 Dossier

CHASSE EN LUMIÈRES

p 11 C'est voté !

p 12-13

Le Conseil des Enfants

p 14

Petites villes de demain

p 14-23

La vie de la commune

• Budget • Sobriété
énergétique • Travaux •
Solidarité • Vie de quartier
• Interview

p 24 Du côté de l'agglomération

p 25-30

La vie de nos associations

p 31-32 Pour infos

p 32 Etat-civil

p 33 Courrier des lecteurs

p 34 Tribunes

p 35 Patrimoine

p 36 Agenda

Mairie de Chasse-sur-Rhône

Place Jean Jaurès - CS 50004
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. 04 72 24 48 00

www.chasse-sur-rhone.fr

Ouverture au public :

Lundi 8h30 - 12h et 14h-17h30
Mardi : 8h30 - 12h et 13h30-17h30
Mercredi : 8h30 - 12h et 14h-17h
Jeudi : 8h30 - 12h et 14h-17h30
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h-17h

Magazine trimestriel de la commune de Chasse-sur-Rhône
Tirages : 3 700 exemplaires
Dépôt légal de parution

Directeur de la publication :
Christophe Bouvier
Rédaction : pôle communication /
Mathilde Rozier
Photos "Chasse en Lumières" : Daniel Peyreplane
Crédit photos : © Chasse-sur-Rhône / associations
/ freepick
Conception/réalisation :
Micro 5 Lyon : 04 37 85 11 22
Imprimé sur du papier 100% recyclé.



LE MOT DU MAIRE



Christophe Bouvier
Maire
Vice-président
aux finances de
l'Agglomération

Chers Chassères,

L'année 2022 a marqué le retour à la vie ! Retour à la vie sociale, retour à la vie culturelle, retour à la vie associative qui nous a tant fait défaut depuis 2 ans.

Nous avons ainsi continué à mettre en œuvre le programme sur lequel vous nous avez élus.

Je citerai 3 exemples de réalisations accomplies en 2022 :

• **D'abord, la création du premier conseil des enfants de l'histoire de la commune.** 14 élèves de CM1 et CM2 ont été élus. Ce conseil doit permettre de faire

participer les enfants à la vie municipale et de réaliser des projets collectifs qu'ils auront eux-mêmes choisis.

• **Ensuite, le déploiement des premières caméras de vidéoprotection.**

Notre système est désormais ultra moderne et couvrira toute la ville puisqu'à terme, 73 caméras seront installées. Les premières ont déjà permis aux gendarmes d'élucider plusieurs affaires, notamment grâce à la lecture des plaques d'immatriculation...

• **Enfin, l'arrivée exceptionnelle d'un musée numérique à Chasse-sur-Rhône : la micro-folie.** Chaque mois, ce musée numérique s'installe le temps d'un week-end au Château. Le vendredi est réservé aux élèves de nos écoles pour qu'ils puissent découvrir les plus grandes œuvres d'art des musées français et européens. Le samedi et le dimanche, le musée est en accès libre total et gratuit pour tous !

Si la crise COVID semble être derrière nous, l'année 2023 s'annonce compliquée sur le terrain du pouvoir d'achat avec l'inflation. Pour la commune, une augmentation d'un demi-million d'euros liée notamment aux coûts des énergies est ainsi annoncée. Pour faire face, nous avons lancé un plan de sobriété énergétique qui doit nous permettre des économies substantielles sur le chauffage et l'éclairage public. Mais, en l'absence d'aides de l'État, ces efforts seront toujours insuffisants. Nous tenterons

néanmoins de protéger le plus longtemps possible, le pouvoir d'achat des habitants.

Pour conclure, je vous donne rendez-vous le 14 janvier à 10h30, salle Jean Marion, pour la cérémonie des vœux

du Maire à la population. Voilà 2 ans que nous n'avons pu tenir cette traditionnelle cérémonie à cause de la pandémie. J'aurai donc un grand plaisir à vous retrouver toutes et tous pour ce moment convivial privilégié.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2023 et vous présente mes meilleurs vœux !

Christophe Bouvier
Maire de Chasse-sur-Rhône

RETOUR

EN IMAGES

Retrouvez en images les temps forts de la vie communale des derniers mois.



1. CROSS SOLIDAIRE

Mercredi 21 octobre - Les petits Chassères se sont une nouvelle fois mobilisés pour la bonne cause : la lutte contre le cancer du lymphome ! Tous les tours réalisés par les petits sportifs ont été comptabilisés et ont permis de reverser des dons pour l'association Sang Pour Sang Sport, partenaire de l'évènement.

2. FÊTES DES PRESSAILLES

Samedi 5 novembre - L'association Vitis Vienna, qui réunit les vignerons de Chasse-sur-Rhône, de Seyssuel et de Vienne, organisait sa traditionnelle fête des Pressailles sur notre commune. Les nombreux épicuriens venus en profiter ont pu déguster ces vins locaux dans une ambiance conviviale.



3. CONFÉRENCE-DÉBAT « GÉRER LES ÉCRANS À LA MAISON »

Mardi 6 décembre - Cette conférence s'inscrit dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire). Elle a rassemblé une vingtaine de participants pour échanger sur l'utilisation du numérique par les enfants.



4. DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE ET REPAS DES AÎNÉS,

Mercredi 7 et dimanche 18 décembre - Les aînés chassères ont retrouvé un peu de chaleur pour cette fin d'année à l'occasion de la distribution des colis gourmands et du traditionnel repas de fin d'année.



5. LE MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIE

Les 9, 10, 11 décembre

Thèmes « lumière et saisons » - La Micro-Folie continue d'accueillir tous les publics un week-end par mois. Ateliers, expos, échanges, chaque programme est adapté aux différents publics.

Retrouvez les prochaines dates sur notre site chasse-sur-rhone.fr

AGENDA

DES ÉLUS



1. 18 octobre • Le premier Conseil des enfants

Le Conseil des Enfants a été installé par le Maire Christophe Bouvier pour sa première séance de travail.



2. 11 novembre • Cérémonie du 11 novembre

Une foule très nombreuse était présente pour commémorer le 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale. Le Maire a déposé une gerbe accompagnée des jeunes élus du conseil d'enfants.



3. 19 novembre • Cérémonie des nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants ont été accueillis officiellement lors d'une cérémonie conviviale de présentation de la commune, animée par les élus. Ils ont également eu la chance de découvrir le musée numérique Micro-Folie ! Vous avez raté cette cérémonie ? Contactez l'accueil de la mairie pour recevoir tous les documents de bienvenue.

4. 18 novembre et 21 novembre • Mobilisation contre le projet d'élargissement de l'A46 sud

Les associations, le Fer Autrement et Fracture, les élus de tout le territoire ainsi que des habitants se sont mobilisés contre le projet d'élargissement de l'A46 et pour l'apaisement du nœud autoroutier et ferroviaire de Givors-Ternay-Chasse. Cette mobilisation précédait le lancement d'une grande concertation sur l'avenir des mobilités dans le sud-est lyonnais inaugurée le lundi 21 novembre par le Ministre des Transports au cours de laquelle le Maire et les associations ont pu faire valoir les intérêts de notre territoire.



5. 21 décembre • Signature de la convention Petites villes de demain

En présence du préfet de l'Isère, Laurent Prévost, la convention du programme "Petites villes de demain" a été signée par l'ensemble des partenaires (voir p15).





CHASSE EN LUMIÈRES :
AU-DELÀ D'UN PROJET
LUMINEUX !

Après plusieurs mois de préparation, ce sont 18 classes des écoles de Chasse-sur-Rhône qui se sont mobilisées pour l'évènement Chasse en Lumières. Une fête hivernale, immanquable pour les familles et habitants qui se retrouvent une fois par an pour la grande déambulation des fanfares, des marionnettes géantes mais aussi pour les concerts de l'école de musique.

PRÉAMBULE

L'histoire commence en 2015, quand l'école de musique décide de porter un projet visant à rassembler tous les habitants des quartiers de Chasse-sur-Rhône autour d'une grande fête lumineuse dans l'esprit de la Fête des Lumières lyonnaise. C'est aussi à cette date que les premières marionnettes géantes de la compagnie Caramantran font leur apparition !

LES MARIONNETTES GÉANTES « DU CARAMANTRAN »

Ces marionnettes géantes qui mesurent de 4 à 6 mètres de haut font irruption début décembre dans la ville et viennent à la rencontre des familles, des enfants et de tous les curieux. Elles créent « un théâtre d'images à la fois sensibles et absurdes, merveilleux et démesurés ».



2022



2015



2016



2019

La compagnie internationale « Archibal Caramantran » fait voyager depuis 2005 ses marionnettes partout dans le monde et allie plusieurs disciplines : l'art plastique, la danse, le théâtre, le cirque, etc. Fabriqués à partir de tissus, résines, papiers, cuirs, aluminiums..., ces personnages géants, lumineux pour certains, prennent des apparences humaines et créent le dialogue grâce à leurs impressionnantes articulations. Se dégage alors « une expérience immersive, un acte poétique, un partage d'émotions entre les artistes et la population ».





L'IMPLICATION DES ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Tous les enfants de CP de l'école Pierre Bouchard et des écoles maternelles s'échauffent la voix pendant plusieurs mois pour l'enregistrement de leurs comptines. En effet, Céline Lafaurie, intervenante en musique, travaille chaque année avec les instituteurs(trices) sur une thématique précise et donne le relais à Hélène Billard lors du passage de la grande section de maternelle au CP. D'avril à juin, les enfants apprennent la rythmique, la position corporelle et les percussions puis à partir de septembre, ils créent ensemble une chorale pour l'apprentissage de leurs chansons. Après avoir exploré la thématique des émotions l'an dernier, ce sont les 4 saisons qui sont mises en avant pour l'édition 2022. Une fois les chansons apprises par cœur, elles sont enregistrées pour pouvoir être diffusées le soir de Chasse en Lumières. Cette création audio est en lien avec la projection des dessins.

MISE EN LUMIÈRES DU CHÂTEAU

Depuis 2 ans, les dessins des enfants sont projetés sur la façade du Château. Ces dessins personnalisés par chaque élève illustrent le Château de la thématique choisie par les enseignants.



Peintures, gommettes, dessins, chaque classe a représenté cette année, une saison pour que l'ensemble des compositions soit mis en lumières sur la façade du Château.



LES CONCERTS DES FABRIKS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Chant, guitare, clarinette... les « Fabriks » de l'école de musique jouent un répertoire de musiques actuelles pour accueillir les habitants à la fin des déambulations.

Abdenbi Bahachame, président de l'école de musique félicite l'implication des professeurs pour faire vivre chaque année l'évènement : « *Chasse en Lumières permet aux élèves de se mettre deux fois en scène dans l'année en comptant Fest'hiver [...]. Ce sont les professeurs qui demandent à participer et qui préparent leurs élèves. Ils se mobilisent à chaque fois, on a une très bonne équipe, qui a une vraie volonté de participer à la fête.* » Le projet grandit d'année en

année en proposant des nouveautés comme la venue de la compagnie JIGI, spécialisée dans la percussion et la danse africaine. Un des moments marquant pour Abdenbi, couplé avec la première projection des dessins sur la façade du Château : « *Mon meilleur souvenir fut en 2021 quand on a englobé les groupes scolaires avec la projection des visuels sur le château en investissant les instituteurs(trices). Ça a été une nouveauté, on a fait monter d'un cran l'évènement.* »



Pour Damien Gomez, directeur de l'école de musique, son meilleur souvenir reste l'arrivée de la déambulation au Château : « *C'est quand tu vois arriver tout le monde, comme une espèce de procession, c'est impressionnant. Cette année d'avoir eu l'occasion de les voir tous arriver, c'est quelque chose qui m'a marqué.* »



LE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël qui avait été réduit à cause de la pandémie ces 2 dernières années a pu reprendre sa place et permettre aux stands des écoles et associations, de vendre des créations ou de la petite restauration pour financer, chacun, leurs projets.



POINT PNEUS
Le spécialiste du pneu

NOUVEAUTÉ
GÉOMÉTRIE 3D
DÈS 70€

GARAGE
VENTE et montage
de pneus neufs et occasions
de toutes marques
ENTRETIEN de votre véhicule

159 Chemin de La Garenne
38670 Chasse-sur-Rhône
f@pointpneu
04 78 07 05 92

MAISONS MARGUERITE
Domiciles partagés

Maison Ofelia
Chasse-sur-Rhône
Une colocation pour seniors
en pays Rhodanien



La Maison Marguerite est animée par une maîtresse de maison bienveillante et attentionnée. Elle est secondée par deux assistantes pour assurer une présence en journée 7j/7

UN DOMICILE PARTAGÉ
MUTUALISER
LES BESOINS POUR FACILITER
LE QUOTIDIEN

DÉCOUVREZ LA MAISON MARGUERITE
UNE ALTERNATIVE POSITIVE
À LA MAISON DE RETRAITE

Contact : Patricia PIVIDAL
06 24 43 96 83
p.pividal@maisonsmarguerite.com
www.maisonsmarguerite.com

Aides possibles :
APL, déductions fiscales,
crédits d'impôts

C'EST VOTÉ !

Retrouvez à chaque parution un résumé des principales délibérations votées lors du Conseil municipal.



Deux séances du conseil municipal se sont tenues depuis le dernier magazine :
le 7 novembre et le 19 décembre.

Vous pouvez assister librement aux prochaines séances du conseil municipal :
les lundis 13 février 2022 à 18h30 et 3 avril 2022 à 18h30, salle Jean Marion.

Propriétaire avec Urbat, un logement neuf à mon image



CHASSE-SUR-RHÔNE 3 Plus d'infos

LE CLOS CHASSEN
Grand succès commercial !

Un emplacement idéal tout proche du centre-ville, à 20 min de Lyon
Une résidence intimiste : 29 logements à découvrir
Des prestations soignées avec de grands espaces et extérieurs privés

SPECIAL ACCESSION - PRIX EN TVA RÉDUITE (5,5%)*

04 85 88 01 70  **URBAT.COM**

* Prix en TVA 5,5% pour une acquisition en résidence principale sous conditions d'éligibilité de l'art. 278 bis du code général des impôts - Inscrire dans l'immobilier comporte des risques, consultez le site www.urbat.com pour plus de renseignements - Illustration non contractuelle - RCS Montpellier 352 588 727 - N° ORIAS : 13 008 616 - Ubat Sept 22

urbat
L'EXPERIENCE
D'UN GRAND BÂTISSEUR

Les délibérations votées à retenir :

- **Décision modificative n°1 du budget communal** : cette année, la commune n'a eu besoin d'effectuer qu'une seule décision modificative (DM) sur son budget, démontrant la sincérité de celui-ci lors de son établissement. L'ensemble des ajustements représente seulement 1,9 % du budget total de la commune. Cette DM a été rendue nécessaire par la hausse des coûts de carburants, un renforcement de l'entretien d'espaces verts, la décision nationale d'augmentation du point d'indice des agents de la fonction publique, un supplément pour rénovation de l'aire de jeux Barbières ou encore la mise en place d'un columbarium supplémentaire au cimetière 3.
- **La convention-cadre Petites villes de demain (voir p.15)**
- **Le débat d'orientations budgétaires pour 2023 (voir p.16)**

- **Aides aux petits commerces** : en partenariat avec la Région et Vienne Condrieu Agglomération, la Commune de Chasse-sur-Rhône reconduit le dispositif d'aides à la modernisation des petits commerces. Sont éligibles les entreprises répondant aux conditions cumulatives suivantes :
 - Micro entreprise/TPE : effectif inférieur à 10 salariés et chiffre d'affaires annuel ou total du bilan inférieur à 1 M€.
 - Surface du point de vente inférieure à 400 m²,
 - En phase de création, de reprise ou de développement,
 - Indépendantes (y compris franchisées),
 - Les commerces de proximité avec un point de vente.Les dépenses éligibles sont tous les investissements liés à l'installation ou la rénovation du point de vente.

Les taux, seuil et plafond d'intervention peuvent aller jusqu'à 50 % répartis entre la Région, l'agglomération et la commune

- **Acquisition avec EPORA d'un bien situé rue de la convention, cadastré AN 461-531**. Ces parcelles d'une superficie totale de 70 et 14 m² comprennent une maison de ville d'environ 100 m² sur 3 niveaux et d'un box de rangement dans la cour commune pour un montant de 215 000 €. Cette préemption s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis le début du mandat avec EPORA pour contrôler les mutations sur la commune, en particulier dans le centre-bourg, pour éviter un nouveau projet immobilier démesuré.

Retrouvez le procès verbal de toutes les séances du conseil municipal sur www.chasse-sur-rhone.fr > rubrique « Au conseil municipal » ou en flashant le code ci-contre.





LE CONSEIL DES ENFANTS DÉJÀ AU TRAVAIL !

Le premier Conseil des Enfants de l'Histoire de la commune a été lancé en septembre. 14 élèves de CM1 et CM2 ont été élus. Ce conseil doit permettre de faire participer les enfants à la vie municipale, leur permettre de réaliser des projets collectifs qu'ils auront eux-mêmes choisis, et bien sûr les sensibiliser à notre vie civique et institutionnelle.

Nos jeunes élus se sont tout de suite mis au travail et plusieurs séances du conseil se sont tenues encadrées par Cédric Déglise, adjoint à la transition écologique et à la démocratie locale,

et Etienne Prud'homme, chargé de missions sur les mêmes thématiques. Ils ont également pu participer aux commémorations du 11 novembre 1918.



Pour Cédric Déglise, adjoint à la transition écologique et à la démocratie locale, « L'objectif c'est de faire ressortir ce dont on sait qu'ils sont capables de produire. Nous sommes simplement des facilitateurs. Nous avons accentué les deux premières sessions sur la cohésion de groupe afin d'instaurer une confiance entre eux mais également pour celle des adultes qui les accompagnent dans cette démarche. [...] A l'avenir, la mission est claire : travailler sur la transition écologique et les biens communs. Les enfants évoquent eux-mêmes les sujets liés à la transition en abordant la nature, les transports. On souhaite qu'ils puissent voir la ville à leur hauteur sans les infantiliser et en s'appuyant sur la charte internationale des droits d'enfants. »



Séance de travail
du Conseil des Enfants

Découvrez
vos
jeunes élus !



Lana AMIRECHE



Yacoub
BENDJENANE



Fanny
BRUN MARILLEY



Wael BOUNOUADER



Vivien DORAY



Léna DA SILVA



Waël ISKI



Léonie DUPASQUIER



Alya CHAMI



Adjin KUJUNDZIC



Lyssia KAN



Mateo LAGARES



Noah THENON



Eva LUXIN



AUDITION CONSEIL, LE CENTRE DE VOTRE BIEN-ÊTRE AUDITIF

30 ans d'Expérience à vos côtés

VOTRE BILAN AUDITIF GRATUIT¹
Soyez rapidement fixé sur la santé de votre audition

30 JOURS D'ESSAI² GRATUIT
Découvrez, chez vous, les bienfaits de vos nouvelles aides auditives

Prenez rendez-vous dès maintenant & rencontrons-nous !

GUY SERVETTAZ & ENZO PALMIGIANI
AUDIOPROTHÉSISTES D.E.

GIVORS
6 rue de la Fraternité
04 28 70 50 50
Bus 78, 80, 81 : arrêt Gare de Givors Canal

AUDITION CONSEIL
Le Bonheur est dans l'Oreille

1. Test non médical
2. Sur prescription médicale

Réseau National d'Audioprothésistes, Professionnels de Santé, Indépendants

auditionconseil.fr | f

PETITES VILLES DE DEMAIN : LA STRATÉGIE DE REVITALISATION DU TERRITOIRE EST VALIDÉE

Mercredi 21 décembre 2022, en présence du Préfet de l'Isère, la stratégie de revitalisation de Chasse-sur-Rhône a été validée par l'ensemble des partenaires : Etat, département, agglomération, commune, bailleur...



En novembre 2020, la Mairie candidait et était retenue parmi 1 000 autres communes pour intégrer le programme de l'Etat « Petites villes de demain ». Ce programme vise à accompagner en priorité des petites communes afin d'adapter leur territoire aux enjeux écologiques, redynamiser leurs commerces et améliorer leur cadre de vie.

Il y a deux ans, la commune lançait donc un travail d'ampleur avec l'agence d'urbanisme de Lyon pour définir cette stratégie de revitalisation du territoire à court, moyen et long terme. Le fruit de ce travail a été présenté et a été validé par l'ensemble des partenaires lors de la signature d'une convention, ce mercredi 21 décembre en mairie.

Cette stratégie vise à faire émerger un véritable centre-ville proposant des commerces de proximité autour de la place Jules Ferry. De même, elle vise à maintenir des activités au niveau des quartiers de la gare et du Château et y développer des locaux de santé pour compléter l'offre existante.

Cette stratégie se décline en de multiples actions comme :

Chasse-sur-Rhône devient la première « petite ville » de l'Isère à valider sa stratégie de revitalisation. La convention signée met également en place un périmètre qui dote la municipalité de nouveaux outils pour contrôler le développement urbain et commercial de la commune. **Elle peut par exemple désormais refuser l'implantation de toute nouvelle surface commerciale qui viendrait affaiblir ses petits commerces actuels et futurs du centre-ville.**



RM ROGER MARTIN AURA
PROFESSION ENTREPRENEUR

254 Chemin des Platières
38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
Tél. 04 78 73 07 46
rm.aura38@rogermartin.fr

ROGER MARTIN
PROFESSION ENTREPRENEUR

Ensemble construisons le Présent et traçons l'Avenir.

- ▶ TERRASSEMENT
- ▶ ROUTES
- ▶ V.R.D
- ▶ CANALISATIONS
- ▶ FIBRE OPTIQUE et RÉSEAUX
- ▶ TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- ▶ BÂTIMENT
- ▶ DÉSAMIANTEMENT et DÉMOLITION
- ▶ GÉNIE CIVIL
- ▶ VOIES FERRÉES
- ▶ CONSTRUCTION DE STATIONS-SERVICE
- ▶ UNITÉS INDUSTRIELLES
- ▶ ENVIRONNEMENT
- ▶ ÉNERGIE
- ▶ PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ▶ DOMAINE VITICOLE

www.rogermartin.fr

	La rénovation et l'extension de l'école Pierre Bouchard		Le réaménagement de la Place Jules Ferry
	La création de locaux de santé dans la rénovation urbaine du Château		Le réaménagement et l'apaisement des voiries notamment rue de la République, rue de la Convention et rue Wagner
	L'aménagement de stationnements sous le viaduc autoroutier		La rénovation urbaine du quartier du Château avec la démolition/reconstruction de 80 logements sociaux
	L'extension du Parc du Château et du Parc Haour		La création de pistes cyclables pour traverser la commune et la relier à ses voisines (plusieurs axes sont déjà fléchés)

Pour Christophe Bouvier, Maire, « cette signature conclut un long travail avec l'agence d'urbanisme de Lyon pour définir très précisément avec un phasage dans le temps, l'ensemble des actions qui doivent transformer notre ville. Notre objectif est de faire de Chasse-sur-Rhône une ville où on peut se balader à pied ou à vélo en sécurité, où on peut profiter de petits commerces dans un vrai centre-ville, où l'accès aux professionnels de santé sera renforcé, en bref où il fait bon grandir, vieillir et tout simplement vivre ! »

COMMUNE

LA VIE
DE LA

BUDGET

FINANCES COMMUNALES : LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023

Le débat d'orientations budgétaires s'est tenu lors du conseil municipal du 19 décembre 2022. Le budget 2023 sera fortement marqué par l'inflation, en particulier liée aux coûts de l'énergie.

Un contexte inédit

Cette année, la construction budgétaire s'opère dans une situation inédite : celle d'un retour record de l'inflation et d'une faible visibilité des aides de l'Etat aux communes qui voient la capacité d'autofinancement de leurs investissements se réduire.

Des coûts de l'énergie en hausse

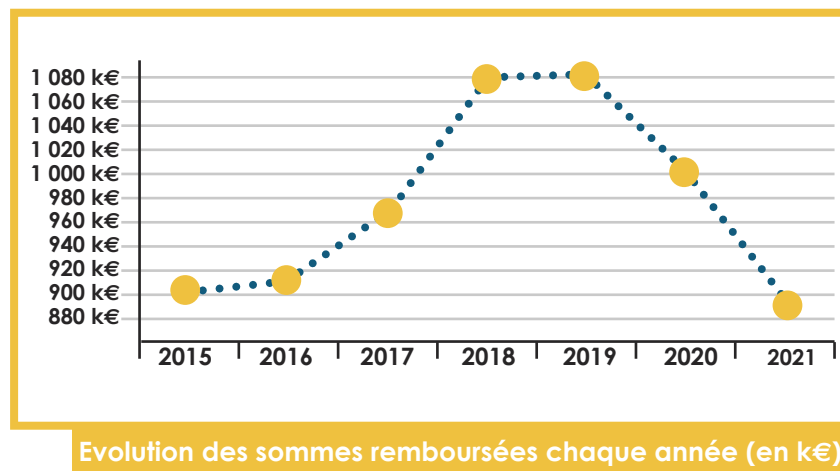
De même, les communes de notre taille ne bénéficient pas des tarifs réglementés sur l'énergie. Ainsi, à ce stade, **des hausses de 83,5 % des prix sur le gaz et de 100 % pour le coût de l'électricité** sont annoncées. Cela représente un **surcoût potentiel de 400 000 € en 2023 pour la commune.**



La revalorisation du point d'indice des fonctionnaires

Concernant la masse salariale, la revalorisation du point d'indice des agents publics décidée par l'Etat au 1^{er} juillet 2022 **prévoit une augmentation de plus de 150 000 euros des charges communales sur une année.** Il faut également rajouter les mesures nationales telles que la « garantie individuelle du pouvoir d'achat », là encore décidées par l'Etat et toujours sans aucune compensation pour les communes.

Entre cette revalorisation et les hausses du coût des énergies, ce sont donc près de 550 000 € de charges subies supplémentaires pour les finances communales.



Evolution des sommes remboursées chaque année (en k€)

La dette se réduit

Depuis 2020 et le début du mandat, la ville de Chasse-sur-Rhône s'est fortement désendettée (**-2,6 millions €**), sans recours à de nouveaux emprunts. Sa capacité de désendettement est désormais de **5,5 ans.**



Besoin de maintenir l'investissement

L'état des équipements, infrastructures et voiries nécessite de maintenir le haut niveau d'investissement en cours depuis le début du mandat et permis grâce au désendettement. Pour 2023 et les années à venir, les investissements s'orienteront particulièrement sur des travaux de modernisation et de rénovation générateurs d'économies dans les bâtiments publics, des travaux de voiries tels que la réfection de la rue de la Convention, la création d'aires de jeux notamment sur les hauteurs, la suite du déploiement de la vidéoprotection et la rénovation/extension de l'école Pierre Bouchard.



Pour Carmelo Balsamo, adjoint aux finances,

« L'explosion des coûts de l'énergie entame notre capacité d'investissement. Or, l'état de nos équipements et de nos voiries ne peut souffrir de nouveaux retards. Nous devons donc à tout prix maintenir un haut niveau d'investissement. Pour cela, il faudra continuer de faire des économies, notamment dans les bâtiments publics, ce qui a déjà commencé, et augmenter nos recettes. »

UN PLAN DE SOBRIÉTÉ POUR LA COMMUNE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Afin de réaliser des économies d'énergie importantes, la municipalité a travaillé sur un plan de sobriété.

Notre pays ne sait pas encore s'il pourra passer l'hiver sans coupure d'électricité. De plus, la commune ne bénéficie pas des tarifs réglementés de l'énergie.

Ainsi, une augmentation de la facture énergétique de la commune est attendue pour 2023 et estimée au bas mot à 400 000 € (voir page ci-contre).

La municipalité a donc décidé de mettre en place un plan de sobriété énergétique afin de réaliser des économies.

Il vise les deux principaux volets de dépenses d'énergie de la ville : le chauffage dans les bâtiments communaux et l'éclairage public.

LE CHAUFFAGE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dès cet automne, la municipalité a fait réaliser des travaux dans les bâtiments communaux afin d'améliorer le système de régulation du chauffage.

Conformément aux demandes de l'Etat, la température des bâtiments a été abaissée à 19 degrés et 14 degrés pour les gymnases. De plus, les bâtiments sont mis hors gel durant les week-ends et les vacances.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dès cet automne, la municipalité a rencontré la société SPIE qui gère l'éclairage public sur la commune.

Passage en LED

La Mairie a demandé à concentrer le renouvellement des candélabres en 2023. **Ainsi, l'essentiel des conversions des ampoules actuelles en LED prévu jusqu'en 2027 sera réalisé dès cette année** afin de générer un maximum d'économie. En effet, les ampoules LED consomment environ 66 % à 75 % de moins que les ampoules « classiques ».

Baisse de l'intensité lumineuse

De plus, les LED permettent d'abaisser l'intensité de l'éclairage sur certaines

places horaires. **Ainsi, l'ensemble des candélabres équipés de LED verront leur intensité lumineuse abaissée de 50 % de 23h à 6h.** Ce changement n'étant presque pas visible à l'œil nu.

Expérimentation sur l'extinction totale ou partielle

Enfin, la Mairie va expérimenter l'extinction totale ou partielle de certains candélabres. Cette expérimentation débutera dès le 1^{er} janvier.

Un bilan sera tiré au bout de 3 mois en fonction du retour des habitants pour faire les modifications nécessaires.

Extinction totale :

Le bâtiment du Château, le kiosque place Jules Ferry et les porches des écoles seront éteints.

Extinction partielle :

Les rues ne desservant pas d'habitations mais restant très passantes verront certains de leurs candélabres éteints (environ 50 %). Les autres demeureront allumés normalement, notamment autour des passages piétons, des intersections ou des caméras de vidéoprotection. Ce sera le cas pour l'avenue Général de Gaulle ou le chemin Laurent Devalors par exemple.

Extinction partielle de 23h à 6h :

L'éclairage des zones résidentielles, dont les rues ne sont pas encore passées en LED, sera éteint uniquement de 23h à 6h. Cela concernera principalement les hauteurs de la commune.

Aucun changement :

Les zones de stationnement demeureront éclairées normalement à l'exception du parking du complexe sportif qui n'accueille personne la nuit. Aucun changement non plus pour les rues bénéficiant déjà d'ampoules LED (actuellement essentiellement dans les zones d'activités, quartier du Rhône, de la gare, Barbières, Château) qui verront juste leur intensité réduite de 23h à 6h.

D'après les chiffres de la SPIE, ce plan de sobriété de l'éclairage public pourrait permettre une économie estimée à 73 % de notre consommation soit 260 000 kWh. Cela représenterait près de 50 000 euros d'économie et 26 tonnes de CO2 en moins.



Vous nous signalez régulièrement que certains candélabres sont éclairés en pleine journée.

Cela peut avoir 2 explications :

- SPIE est en cours de maintenance sur l'éclairage dans le quartier
- Le détecteur de luminosité situé dans le candélabre juge qu'il fait trop sombre et allume l'ampoule. Pour résoudre ce problème, la Mairie a demandé à SPIE d'abaisser la sensibilité des détecteurs.



Pour Cédric Deglise, adjoint à la transition écologique

« Cette année, toutes les communes expérimentent l'extinction partielle ou totale de leur éclairage public car nous sommes tous soumis à la même flambée des prix et aux craintes de coupure de courant pour les habitants. Nous adapterons notre dispositif en fonction du retour des habitants. C'est le moment ou jamais pour mettre en place une politique ambitieuse de réduction de nos consommations énergétiques. »

TRAVAUX

LA VIE DE LA COMMUNE



**Maternelle
des
Barbières**
• Peinture
de la
salle
d'eau

Rue du sentier

- Plantation de massifs d'hiver
- Peinture des barrières de sécurité

Cimetières

- Réparation du portail et changement de la serrure
- Mise en place du tri des déchets
- Engazonnement des allées

Parc Haour

- Plantation d'arbustes : érables champêtres, viorne, cornouiller sanguin, houx...

Avenue Frédéric Mistral

- Plantation mécanique de bulbes de fleurs pour le printemps

Montée Saint-Martin/carrefour Moleye
• Réfection de l'enrobé



SANTÉ

Avantages tarifs mutuelle

Vous pouvez toujours bénéficier de tarifs avantageux pour votre contrat de mutuelle santé grâce à la Commune chez deux partenaires : AXA et AESIO.

Ces avantages, pouvant aller jusqu'à une réduction de 25 % du montant de la cotisation, s'adressent à tous les habitants sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Prochaines permanences
prévues à la **Maison du citoyen, rue du sentier**
les jeudis : • 9 janvier • 23 février
• 23 mars • 20 avril • 22 juin

Contacts :
AXA France
Chrystelle Raclet
chrystelle.raclet@axa.fr
Tél. : 06 70 00 12 70

AESIO Mutuelle
contact.mutuelle@communale@aesio.fr

SOLIDARITÉ



Les colis de fin d'année pour nos aînés !

500 colis ont été distribués pour les seniors de la commune le 7 décembre dernier dans une ambiance chaleureuse et accueillante. L'évènement a permis aux aînés quelques échanges et discussions entre amis ou connaissances aux côtés des agents, bénévoles et élus du CCAS.



Premier repas de fin d'année depuis 2 ans

A cause de la pandémie du COVID-19, les aînés chassères n'avaient pas pu se rassembler pour ce moment convivial depuis deux ans. Les élus et agents de la municipalité ont donc tenu à renouveler cette année avec le traditionnel repas de fin d'année. L'occasion pour les convives de profiter d'une après-midi de danse et de convivialité. Ils ont même eu le droit à une visite du père Noël...



LA VIE DE LA COMMUNE

VIE DE QUARTIER



AVANT



LA RÉNOVATION DE L'AIRE DE JEUX DES BARBIÈRES ENGAGÉE

A partir de février 2023, une nouvelle aire de jeux sera installée aux Barbières, comprenant le démontage de toutes les structures actuelles et du sol, puis l'implantation de nouveaux jeux et d'un nouveau sol en lieu et place. Les barrières endommagées seront également remplacées.

Afin d'assurer une parfaite sécurité des enfants, le sol et les jeux actuels ont été démontés jeudi 8 décembre 2022.

Ce projet s'inscrit dans le projet de la municipalité de développer et entretenir chaque année les espaces de convivialité (dont les aires de jeux).



Fernand Lopez,
conseiller
municipal
à la vie des quartiers,
« notre priorité a été de remettre en place, sécuriser et rénover l'ensemble des aires de jeux de la commune qui le nécessitait. Après l'aire de l'école des Georgelières et de l'école du Château, c'est au tour de l'aire du quartier des Barbières. Pour 2023, nous souhaitons engager une nouvelle étape qui consiste à développer de nouvelles aires de jeux. Aussi, nous aurons dès cette année un projet sur les hauteurs au niveau du complexe sportif »

**La Mairie investit
75 000 €
pour le changement
total des jeux et du sol**

**Ce projet est 100 %
français et isérois**

Fabrication du sol, des jeux et la pose par Transalp (à l'Albenc, 38) et Playgones (à Rochetoirin, 38).

NOUVELLE AIRE : 2 ANS ET +



APRÈS

Portrait de Chassères ambitieux !

Découvrez 3 portraits d'étonnants Chassères qui se sont lancés récemment dans l'aventure entrepreneuriale et qui partagent aujourd'hui leur histoire et savoir-faire avec vous.

Découvrez Kreadine

Elle crée des cadeaux personnalisés : ce n'était pas sa vocation et pourtant elle l'a fait ! Chassère depuis 38 ans, Karima Taïar a laissé derrière elle ses années d'expériences professionnelles d'auxiliaire de vie et de représentante de commerce pour créer sa propre société, Kreadine. Découvrez cette toute nouvelle entreprise de création de cadeaux personnalisés !

Tout a commencé par « et pourquoi pas moi ? ». De nature généreuse et attentionnée, Karima s'attache au concept de cadeau personnalisable, qui a une connotation sentimentale : « C'est un cadeau qui reste à vie, vraiment propre à la personne ». Le projet devient rapidement un challenge puisque Karima n'est pas de nature « manuelle ». Elle débute alors par créer son auto-entreprise, acheter des tissus et investir dans des machines d'impression. Grâce à sa présence sur les réseaux sociaux et au bouche à oreille, tout s'accélère et Karima reçoit de nombreuses demandes. Elle propose du linge de maison personnalisé (peignoir, serviette de bain) mais aussi des doudous, plaids, bavoirs, boxs etc., et pleins d'autres produits à floquer !

Le petit + Accès à une grande offre de marchandise : univers bébé, linge de maison, accessoires mais aussi parfumerie, librairie et papeterie.

Le coup de Karima, est une entrepreneuse dotée de grandes valeurs humaines, toujours à l'écoute et disponible pour ses clients. Elle a le souci de bien faire !

contact@kreadine.com - 06 15 16 01 07
Facebook : Kréa Dine



Julien Quintanilla « l'enfant du pays » a près de 18 ans d'expérience dans le TP !

On le connaît grâce à ses délicieuses paëllas qui régalaient les papilles de tous les Chassères. Mais depuis septembre dernier Julien a décidé de relancer son activité initiale, dans les travaux publics.

Depuis tout jeune, Julien adore les engins. Il décide alors de se former et vit sa première expérience chez Roger Martin où il effectue des travaux de voiries et d'enrobés puis intègre Serpollet où il se spécialise dans la pause de réseaux électriques. De fil en aiguille, Julien passe ses permis poids lourds et engins et patiente quelques années avant de monter son entreprise qu'il décide aujourd'hui de relancer. Son entreprise « CALITYS TP » née de la contraction du nom de ses deux filles, Tyssia et Cali, a comme activité la réalisation de tous les types de travaux publics : le terrassement, la création de réseaux, l'assainissement et l'aménagement pour les particuliers...

Le petit + Il se déplace dans un rayon de 30 km autour de Chasse-sur-Rhône, c'est un professionnel local !

Le coup de Si vous êtes bon client, vous pouvez faire également appel à lui pour la préparation de bonnes paëllas cuites au feu de bois !



Contact : 07 83 52 85 54 - calitys.tp@gmail.com
Facebook : Calitys TP



Double M Ranch

La culture ouest-américaine dans vos assiettes !
Fred Mayer a grandi avec la passion des westerns et puis très vite celle des chevaux.

C'est avec son père qu'il se passionne pour cette culture cowboy et commence assez rapidement la pratique du cutting (discipline d'équitation pendant laquelle le cavalier et sa monture sont jugés sur leur habileté à séparer un bovin de son troupeau). Alors que son troupeau n'est plus réceptif à la discipline, Fred envisage de renouveler son cheptel et se lance dans le commerce de viande pour rentabiliser l'achat de son troupeau : Double M ranch naît ! Son élevage est constitué de 3 races bovines anglo-américaines : Hereford, Angus et Texas longhorns. Logées entre Chasse-sur-Rhône, Echalas et Septème, les vaches donnent naissance grâce aux taureaux qui permettent de renouveler la génétique et d'assurer le bien-être et la conformité du troupeau.

Double M Ranch propose des viandes tendres et de haute qualité ! L'entreprise familiale se développe sur les réseaux sociaux et présente aux plus curieux la dégustation de produits dérivés comme le saucisson ou encore la terrine de bœuf.



Le petit + Vous pouvez commander à l'avance des morceaux, sous vide, que vous souhaitez cuisiner (onglet, filets, côtes...), faciles à conserver.

Le ++ Pour vos fêtes ou tout simplement pour vos repas de famille, dégustez les terrines de bœufs campagnarde, provençale ou à l'espelette, elles sont succulentes !

Le coup de Une entreprise familiale où tous les membres mettent la main à la patte !

Contact : double-m-ranch@orange.fr
Tél. 06 07 68 91 61 / 06 48 45 87 45

Collecte des sapins

La collecte des sapins recommence cette année !

Du 26 décembre 2022 au 31 janvier 2023, vous pouvez déposer votre sapin dans l'un des 7 points de collecte sur la commune.

Attention : seuls les sapins verts, sans neige artificielle, sans décoration et sans pied en béton sont acceptés. Les supports en bois sont également acceptés.
Retrouvez tous les points de collecte sur le plan ci-dessous :

Collecte du
26 décembre
2022 au
31 janvier
2023



Les points de collecte :

- Parking de Géant (vers Buffalo Grill)
- Intersection de la Montée des Estournelles
- Complexe sportif
- Place Jules Ferry
- Parking école maternelle du Château (quartier du Château)
- Rond-point Lounes Matoub (quartier des Barbières)
- Avenue Frédéric Mistral En face du bâtiment Signal
- Allée des aubépines (hauteurs de Chasse-sur-Rhône)

DU COTÉ DE L'AGGLO

Prime air bois : la prime qui tombe pile poêle !



Afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, Vienne Condrieu Agglomération lance la Prime air bois, une aide financière pour les particuliers afin de remplacer leurs cheminées ou anciens appareils de chauffage au bois.

Le montant de la prime proposée par Vienne Condrieu Agglomération est de 700 €, auquel peut s'ajouter une bonification de 800 € sous conditions de revenus (soit une prime totale de 1 500 €).

La Prime air bois est cumulable avec d'autres aides pour la transition énergétique. Au total, certains ménages peuvent bénéficier jusqu'à 4 500 € d'aides publiques.

La Prime air bois est une aide versée par Vienne Condrieu Agglomération, financée par l'Agglo et l'ADEME.

Quelles sont les conditions ?

- Être un particulier, résidant dans l'une des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération
- Occuper une résidence principale achevée depuis plus de deux ans
- Remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002
- Choisir un nouveau poêle ou un insert référencé dans un des deux registres suivants : Flamme Verte ou ADEME
- Faire réaliser votre installation par un professionnel qualifié (liste des professionnels disponible sur le site <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>)
- Vous engager à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois

Quelles sont les étapes à suivre pour bénéficier de la Prime air bois ?

Vous devez télécharger et remplir un dossier de demande disponible sur le site de Vienne Condrieu Agglomération :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/prime-air-bois>

Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'AGEDEN.



RENSEIGNEMENTS :

Association pour une gestion durable de l'énergie (AGEDEN)

04 76 23 53 50 - primeairbois-agglo@ageden38.org

ASSOCIATIONS

GS CHASSE BASKET

La saison sportive se poursuit et les résultats sont mitigés.

Certaines équipes continuent sur leur lancée et performant dans leurs championnats respectifs.

Pour d'autres, c'est plus compliqué. Effectifs remaniés, changement de catégorie, il y a nécessairement un temps d'adaptation. N'oublions pas que nous travaillons sur du long terme, en privilégiant la formation des joueurs plutôt que la gagne à tout prix.

Notons les belles prestations de nos U20m, qui pour la première fois dans l'histoire du club, évoluent en championnat régional.

Le GSCB, c'est aussi la section **Basket Santé**. Elle est ouverte à tous, porteur de handicap, en convalescence, ou simplement en reprise d'activité sportive. Vous pouvez contacter Célia, diplômée STAPS-APAS : choron.celia@gmail.com

Côté manifestations, notre équipe de bénévoles est à pied d'œuvre pour les prochains événements

A noter sur vos agendas :

- **le vide-grenier de printemps le dimanche 19 mars**
- **le loto qui aura lieu le dimanche 02 avril**

Au nom de tous les membres du club, je vous souhaite une très belle année 2023, une bonne santé pour vous et vos proches, et surtout beaucoup de bonheur.

Laurent Renaud, Président

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.gschashebasket.fr et notre page facebook. Vous pouvez nous joindre au 06 37 30 55 66 ou par mail gscbasket@orange.fr



2003 / 2023 : L'ASSOCIATION FÊTE SES 20 ANS CETTE ANNÉE

Depuis sa création en 2003, l'Association de Soutien à la Rénovation de l'Eglise de Chasse n'a cessée d'œuvrer pour l'entretien et la rénovation de cet édifice, patrimoine de la commune et ce, grâce au soutien des chassères et autres donateurs de la paroisse.

La dernière manifestation du repas à emporter de décembre 2022 a obtenue un vif succès qui a permis de récolter plus de 4 000 € de bénéfices et qui permettront de continuer les travaux en cours.

Nous aurons l'occasion pour l'année 2023, durant nos journées à thèmes, de rappeler par des textes, photos, etc., les multiples chantiers qui ont permis de conserver ce monument.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2023 et vous donne rendez-vous le 12 mars, pour notre matinée « tripes & diots » à l'atrium du restaurant scolaire.

Le Président Gérard Renaud

PAROISSE SAINTE-BLANDINE

Festival de Carême :
trois projections de films en mars
La paroisse Sainte-Blandine, dont Chasse fait partie, organise trois projections de films à l'occasion de son festival de Carême :

- **Notre-Dame brûle**, de Jean-Jacques Annaud, le **mardi 7 mars à 20h30**.
- **De son vivant**, d'Emmanuelle Bercot, le **mardi 21 mars à 20h30**.
- **Tout mais pas ça**, d'Edouardo Falcone le **mardi 28 mars à 20h30**.

Toutes ces projections ont lieu salle Jean Marion, prêtée gracieusement par la Mairie. La salle dispose d'un grand écran, d'un projecteur et d'une sonorisation de qualité. L'accueil du public, pour ces trois séances, est libre et gratuit.

Un départ et deux arrivées
Le père Justin AKA, qui était présent à la cure de Chasse depuis 9 ans, a été nommé, en septembre dernier, comme curé dans une autre paroisse de l'Isère. Notre diocèse étant, comme partout

en France, en manque de prêtres, son remplacement s'effectue de la manière suivante :

- **le père Philippe Rey**, curé de la paroisse voisine de Sanctus, prend aussi en charge la paroisse de Sainte-Blandine, mais reste domicilié à la cure de Vienne (tél : 04 74 85 60 28).
- **Le père Gervais Ratsimbazafy**, de la congrégation de Notre-Dame de La Salette, domicilié au sanctuaire viennois de Pipet, devient prêtre référent et assure l'essentiel des célébrations de la paroisse.

Rappel
Les célébrations dominicales ont lieu, sans changement :

- **le samedi soir à 18h30**, à tour de rôle, une fois par mois, dans l'un des clochers de la Sévenne (Villette, Chuzelles, Serpaize, Luzinay).
- **Le dimanche matin à 10h30**, les 2^{ème}, 4^{ème} et éventuellement 5^{ème} dimanches du mois, à l'église de Chasse ; et donc les 1^{er} et 3^{ème} dimanches à l'église de Seyssuel.

Par ailleurs, une messe, ouverte à tous, est célébrée tous **les mercredis soir à 18h30** à l'église de Chasse.

Enfin, un accueil a lieu, **tous les samedis matin**, à la Maison Paroissiale de Chuzelles.
Tél : 04 74 57 91 27
Mail : steblandine2vallees@gmail.com

Bonne Année 2023 à toutes et à tous !



CROQ'LA VIE

L'association Croq'la vie existe depuis 1994 afin de lutter contre la leucémie. Elle fonctionne grâce à vos dons et aux différents événements (concerts, vides grenier, fête de la musique, ventes de corbeilles de fruits, théâtres...). Grâce à ces manifestations, nous avons pu verser au laboratoire d'histocompatibilité, qui concentre ses recherches sur les dons de moëlle osseuse, environ 35 000 euros et nous avons fait enregistrer une vingtaine de donneurs de moëlle et ceci sur une dizaine d'années.

Dans le cadre de la pandémie en 2020 nous avons jugé judicieux de faire un don à 2 cabinets d'infirmières de la commune (le 3^e ayant refusé) car ces personnes étaient en première ligne.

Pour 2023 nous organisons 2 manifestations :

- **le festival rock les 27 et 28 janvier,**
- **« Pascal chante Johnny » le 04 mars.**

Cela nous permettra de nous préparer au trentième anniversaire de l'association en 2024. Tous les sponsors et adhésions sont les bienvenus pour cet événement. Nous en profitons pour remercier la mairie pour sa subvention annuelle. Nous remercions aussi chaleureusement l'ensemble des musiciens qui viennent jouer gratuitement. Les bénévoles et les malades comptent sur votre participation ou présence !
Merci à tous

Pour tout renseignement
Tél. : 06 08 43 20 92
Mail : danielle.saibi@orange.fr



SOU DES ECOLES LAIQUES CHASSE SUR RHONE



Après une participation appréciée (enfin, on espère) à Chasse en Lumières, un spectacle de Noël déjanté offert aux enfants de Chasse, une vente de chocolats qui vous ont rendu heureux, que concocte le Sou des Ecoles ?? Un concours du plus beau déguisement pour le Carnaval ? Peut-être ! Une nouvelle vente de chocolats ou de brioches ? Sûrement !

Nous réfléchissons déjà pour organiser une Kermesse de folie ! Toutes les idées sont les bienvenues ! Plus nombreux nous sommes, plus les projets peuvent être grands !

soudesecoleschassesurhone@gmail.com
www.facebook.com/soudesecoleschassesurhone



LES SAUVETEURS DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Les résultats des rameurs aux niveaux de ceux de nos joueurs sur 2023

Après la fin de la saison de joute qui s'est clôturée par une magnifique finale dans notre bassin fin août, nos rameurs ont repris le chemin de la compétition en septembre pour la 2^{ème} partie de la saison de barque avec de très bons résultats dans la lignée de leur 1^{ère} partie de saison.

Notre école de barque termine l'année à la 3^{ème} place avec en individuel, la victoire d'Emilie Normand, championne en minimes, les 2^{èmes} places de Justine Normand et Garance Clechet en poussines et benjamines, la 3^{ème} place de Maeva Laurent en minimes et les 4^{ème} et 5^{ème} de Tomy et Timéo Dupic en benjamin et minimes.

Chez les plus grands, nos cadettes Emilie Normand et Laurent Maeva remportent leur 3^{ème} championnat / (Le grand fond à quatre rameurs) accompagné pour cette compétition de Océane Benoit et Mayane Gauthier. Emilie termine championne nationale et Maéva, sous championne.

Nos féminines se sont accrochées et terminent sous championnes de Grand Fond Nadine

Combaluzier, Cécile Normand, Magalie Laurent, Dorothee Cutzack. Cecile termine 3^{ème} au classement général.

Enfin nos seniors Thierry Combaluzier, Jérôme Laurent, les frères Normand Gregory et Damien ont réalisés une belle prestation sur cette fin de saison qui permet à Gregory de finir sous champion nationale sur la saison.

Cette saison intense s'est clôturée le 25 novembre à la salle Jean Marion pour les remises des trophées de la Ligue Rhône Alpes où 24 de nos sportifs et dirigeants ont été mis à l'honneur. Nous en profitons pour féliciter les sportifs, leurs entraîneurs et les dirigeants et bénévoles qui ont fortement été sollicités cette année.

Place à une pause de 3 mois tous en restant actif avec l'entretien du matériel, les entraînements piscine et en salle, l'arbre de Noël le 17 décembre et notre assemblée générale le 3 février 2023.

Bonne Année 2023 !

Sportivement
Damien NORMAND
Président des Sauveteurs de Chasse



LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE



Les classes en visite

Exposition Patrimoine

Exposition « 100 ans d'école à Chasse »

Les 2, 3 et 4 décembre 2022 s'est déroulée l'Exposition sur l'école à Chasse. Le vendredi était réservé aux scolaires. 18 classes ont pu voir les photos exposées. Elles se sont largement arrêtées sur la maquette et les différents livres d'époque. Ensuite elles ont pu essayer les bancs d'autrefois et nous avons pu leur donner les explications des classes des années 50. Le samedi et le dimanche, le public est venu en très grand nombre pour revoir leurs photos de jeunesse, des différentes associations et de la commune. Quelques personnes ont pu s'essayer à la dictée des années 30, avec le cahier d'écriture, la plume Sergent Major et l'encre Waterman.

Merci à tous de votre visite.



La dictée



Le public très nombreux



Maquette de André FILLON

Bonjour à toutes et à tous,

En ce mois de janvier 2023 nous pouvons dresser un premier bilan positif de cette nouvelle saison 2022/2023. Notre engagement commun avec l'école de musique d'un rassemblement à moyen terme nous a déjà permis la création de nouvelles activités :

- Danse africaine avec Nora Smili
- Dessin avec Rosemay Dauvin-Magnan
- Danse Classique avec Alexandra Sworowski
- Danse Contemporaine avec Alexandra Sworowski
- Danse Moderne avec Alexandra Sworowski

Ces différentes activités peuvent encore accueillir des participants, n'hésitez pas à venir faire un essai gratuit.

Renseignements : www.mjcchasse.com
Tél. 04 72 24 29 63 ou www.emchasse.com

A ne pas manquer :

Le samedi 25 février : stage de Danse, salle de danse J. Marion
• 9h30 à 10h30 enfant à partir de 10 ans
• 10h30 à 12h adultes
Le samedi 25 et dimanche 26 février à 9h.
Tournoi UFOLEP de Badminton au complexe de Moleye
Le dimanche 5 mars à 14h30
Après-midi Country à la salle Jean Marion
Le vendredi 17 mars : à 20h30
Festival de l'humour avec Arnaud Demanche à la salle Jean Marion
Du lundi 22 mai au samedi 27 mai : Sentier Art Nature au bord du Gorneton
Le vendredi 23 juin à 20h30
Festival des danses à la salle Jean Marion

Je tenais à remercier personnellement la municipalité, les membres du conseil d'administration, les bénévoles, nos professeurs, nos animateurs pour leur implication ainsi que nos adhérents pour la confiance qu'ils nous accordent. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023. Prenez soin de vous et de vos familles

Adèle PERRIN, Présidente



ECOLE DE MUSIQUE



Classe orchestre à l'école Pierre Bouchard : les enfants développent leur sensibilité artistique



Cette année, 2 classes de CM1 du groupe scolaire Pierre Bouchard (classes de Mesdames Ghezali et Gachot) inaugurent le dispositif « classe orchestre » mis en place par la ville de Chasse-sur-Rhône, en partenariat avec l'école de musique. Chaque mardi matin, sous la houlette d'Hélène Billiard (intervenante musique au groupe scolaire Pierre Bouchard), accompagnée de 2 enseignants de l'école de musique (Céline Lafaurie et Guillaume Charvet), une cinquantaine d'élèves s'adonnent à la pratique instrumentale en orchestre en deux groupes, et découvrent la pratique des cuivres et de vents. Un véritable orchestre à l'école, qui est amené à se développer davantage les années à venir.

FEST'HIVER 2022

Après la soirée « Chasse en Lumières » du 9 décembre dernier, les jeunes (et moins jeunes) musiciens de l'école enchaînent donc avec Fest'Hiver et proposent des concerts gratuits, pour le plaisir de tous. Du solo aux différentes Fabriks, les concerts s'enchaînent, mêlant ainsi musiques classiques, jazz et musiques actuelles. L'occasion également pour les parents de voir le travail accompli au quotidien par les enfants et leurs professeurs.

Damien Gomez, directeur de l'école de musique





© Freepick

CENTRE SOCIAL PAUL VITTOZ

CARNAVAL 2023

Notez d'ores et déjà la date dans vos agendas !
Cette année le carnaval aura lieu **le mardi 21 février 2023**, report au 28 février en cas de mauvais temps.

Sur la place des écoles dès 16h. Avec batucada, défilé, goûter, maquillage et mise à feu de Monsieur Carnaval...

Appel à bénévoles !

Le centre social recherche des bénévoles pour aider au bon déroulement de cette manifestation qui aura lieu **le mardi 21 février 2023**.

Pour donner vos idées
Pour la distribution du goûter
Pour assurer la sécurité du défilé ou pour maquiller les enfants...
Faites-nous signe si cela vous intéresse !

LES FOULÉES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

LE DIMANCHE 26 FÉVRIER 2023

Pour sa 14^{ème} édition, le départ des Foulées de Chasse-sur-Rhône, le rendez-vous incontournable du début d'année pour tous les passionnés de course à pied, sera donné de la Place Jules Ferry (devant le groupe scolaire Pierre Bouchard).
Les inscriptions, le retrait des dossards et la remise des prix se feront, salle Jean Marion.

Du **Trail de 15 km au 5 km** accessible à tous ou le **10 km** "course nature", vous trouverez forcément votre bonheur pour cette nouvelle matinée sportive et solidaire !

Cette année encore, l'intégralité des bénéfices servira à financer un programme de réathlétisation d'adolescents atteint du lymphome en lien avec l'Hôpital Lyon Sud.

Les départs seront donnés :
à 9h15 pour le 15 km,
9h30 pour le 10 km,
9h40 pour le 5.

Et à l'arrivée vous retrouverez le chaleureux ravitaillement dont le savoir-faire de nos bénévoles n'est plus à démontrer !!



Inscriptions et informations sur la course et nos projets pour lutter contre le lymphome : www.sangpoursangsport.com

L'ASSOCIATION JIGI

DANSE AFRICAINE AVEC NORA

Les cours de danse africaine sont des cours basés sur des rythmes traditionnels d'Afrique de l'Ouest et qui sont accompagnés une semaine sur deux par un percussionniste, Sabri Bélaïd.

Ce sont des danses traditionnelles que l'on fait pieds nus pour un ressenti des énergies entre ciel et terre. C'est une heure et demie qui est répartie entre 30 minutes d'échauffement où l'on "réveille" tout le corps, ensuite on a une base chorégraphique que l'on répète pour avoir un lâcher prise au niveau du corps et de l'esprit, et pour finir un étirement pour l'ancrage. C'est aussi un moment de partage de la culture africaine.

Les cours de danse africaine sont dispensés par Nora, association Jigi, **le jeudi de 18h45 à 20h15 à l'Ecole de Musique de Chasse sur Rhone**.

L'association Jigi œuvre au Burkina Faso avec diverses actions humanitaire :

- distribution sur plusieurs quartiers de Bobo Dioulasso de denrées alimentaires aux veuves qui ont des enfants en bas âge,
- distribution de matériel médical au dispensaire de Nasso (à 10 km de Bobo Dioulasso) et achat de produits pharmaceutiques sur place (bétadine, médicaments, désinfectants, etc.),
- envoi de vêtements dans les villages éloignés
- soutien à des équipes de football avec du petit équipement
- soutien apporté à l'organisme Auraf transplat qui est en train d'ouvrir un centre de dialyse à Bobo Dioulasso, avec du matériel médical et informatique

L'association Jigi c'est la danse au service de la solidarité

INFOS

Le parking de la mairie passe en zone bleue

Des travaux de peinture et de marquage au sol ont été réalisés à la fin du mois d'octobre sur le parking de la place de la Mairie afin de passer le stationnement en zone bleue.

Depuis le 5 décembre 2022, après une période pédagogique, le stationnement sur la place de la Mairie est désormais réglementé. Ainsi, il reste gratuit mais limité à 2h du lundi au vendredi de 8h à 18h. Pour stationner, un simple disque de stationnement est nécessaire. Vous pouvez vous en procurer un gratuitement en mairie. Le stationnement reste libre les soirs au-delà de ces horaires, les week-ends et les jours fériés. L'objectif est de garantir à tous un accès simple et rapide aux services municipaux mais également aux commerces et services du quartier (tabac et nouvelles surfaces commerciales en construction).



Rappel : lancement d'un groupe de réflexion sur nos cimetières

La Mairie propose la constitution d'un petit groupe d'habitants qui souhaite réfléchir pour améliorer nos cimetières et leur gestion. Sa première réunion doit se tenir courant janvier.
Si vous voulez participer à ces réflexions, signalez-vous à l'accueil de la Mairie ou par mail à accueil.mairie@chasse-sur-rhone.fr

Indiquez votre nom, prénom, téléphone, adresse mail, âge, profession et vos motivations.



INFOS

LE COURRIER

Une nouvelle directrice au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



En poste depuis le 29 novembre 2022, Laetitia Hamouche rejoint l'équipe du CCAS. De la sociologie en passant par l'aménagement et la conception des espaces publics, de la politique sociale en passant par le développement territorial, Laetitia a croisé durant ses études toutes les compétences nécessaires pour répondre aux enjeux d'un CCAS. Elle intègre son premier poste à Oullins et travaille sur la politique de la ville, notamment autour du développement social et des contrats de ville des quartiers prioritaires. Par la suite, Laetitia rejoint la ville de Givors dans des équipes-projets de développement urbain et social pour regagner à nouveau Oullins mais cette fois-ci en tant que cheffe de projet logement et habitat.

Elle prend la direction du CCAS de Rive-de-Gier avant de prendre ses fonctions à Chasse-sur-Rhône : « Ce poste m'intéresse car il est à la fois à la croisée de mes expériences tant par rapport à la partie politique de la ville qu'en direction du CCAS [...] Il s'ouvre sur un champ plus large qu'est celui de l'emploi notamment par le nouveau dispositif territorial zéro chômeur longue durée sur lequel la ville s'est engagée. »

Vos questions / Nos réponses

Nous inaugurons une nouvelle rubrique de votre magazine municipal : le courrier des lecteurs. Entre chaque parution de votre magazine, vous pouvez nous poser toutes vos questions via l'adresse : communication.mairie@chasse-sur-rhone.fr. Toute question aura une réponse et nous en publierons une sélection à chaque numéro.



Question de Camille :

« [...] Nous constatons malheureusement souvent que des fumées nauséabondes proviennent [de la zone industrielle de l'Islo]. Nous sommes réellement inquiets car nous sommes jeunes parents d'un bébé. [...] Nous nous questionnons sur la dangerosité de ces fumées sur notre santé et surtout celle des nourrissons et des enfants... [...] »

- Une étude a-t-elle déjà été menée sur les émissions de fumée de Condat et leur potentielle dangerosité pour la santé des habitants vivant à proximité ?
- Est-ce normal que ces émissions de fumées soient si fréquentes et malodorantes ?
- L'entreprise positionnée proche d'habitations ne devrait-elle pas être dans l'obligation de contrôler / réduire les émissions de fumées ? »



Réponse de Salah Bouchama, adjoint à l'Environnement, la Sécurité et la Prévention des risques :

« Les usines concernées sont des "installations classées" (voir encadré). A ce titre, elles sont particulièrement contrôlées et ce directement par les services de l'État qui s'assurent du respect des normes sanitaires des rejets de l'entreprise. Les installations classées ne relèvent donc pas des pouvoirs du Maire.

Néanmoins, vos élus ont parfaitement connaissance des nuisances importantes causées par ces odeurs et effectuent régulièrement des signalements. Nous avons par ailleurs rencontré récemment les dirigeants des usines concernées. Nous invitons un maximum d'habitants à nous accompagner dans cette démarche de signalements permanents. Pour ces signalements, l'effet de "masse" est très important pour qu'un suivi prioritaire et extrêmement soutenu soit effectué par les services de l'État.

2 moyens de signalements qui doivent être accomplis tous les deux pour une meilleure efficacité :

- Compléter le formulaire de plainte téléchargeable ici ➡
- Effectuer le signalement en ligne sur la plateforme <https://www.signalair.eu/fr/> ➡



N'hésitez pas à effectuer ces signalements chaque fois qu'une odeur est ressentie.

Nous vous tiendrons au courant des retours dans un prochain numéro. »

Qu'est-ce qu'une installation classée ?

Les installations classées sont des usines, [...] qui peuvent présenter des dangers ou des inconvénients, soit pour la commodité du voisinage, soit pour la santé, la sécurité [...]. Plus d'informations sur le site Internet <http://installationsclassées.ecologie.gouv.fr>

ETAT-CIVIL

Bienvenue à...

2022 - 4^e trimestre
LOUOAT Chloé
LAURANT Sayan

né(e) le
2 octobre
14 octobre

Félicitations...

2022 - 4^e trimestre
CHANTEMESSE Pierrick / KISTAN Selena
CILPA Dylan / FORTES Alexia

mariés le
2 octobre
7 octobre

Ils nous ont quittés...

2022 - 4^e trimestre
MOTSCH Carmen

décédé(e) le
6 octobre

Conformément à la Réglementation Générale à la Protection des Données (RGPD), la collectivité requiert le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication d'informations relatives à la vie privée : naissances, mariages ou décès. Si vous souhaitez voir publier l'information et/ou la photo de votre nouveau-né, de votre mariage ou pour un décès, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante : etatscivil@chasse-sur-rhone.fr

TRIBUNES

LIBRE EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DE CHASSE-SUR-RHÔNE

Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ils sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

GROUPE MAJORITAIRE "CHASSE NOUVELLE ÈRE"

L'année 2022 qui vient de se terminer a été riche en réalisations. Les plus marquantes sont la création du premier conseil des enfants de l'histoire de la commune, le déploiement des caméras de vidéoprotection et l'installation du musée numérique Micro-Folie au Chateau.

L'année 2023 marquera la moitié du mandat. Elle permettra de dresser un premier bilan de l'action municipale et d'avancer sur les projets restant à mener.

Dès le début de l'année, les travaux en cours dans l'ancienne caisse d'épargne

sur la place de la Mairie permettront à notre CCAS et à notre police municipale de disposer de nouveaux locaux. Ils accueilleront le nouveau centre de supervision urbain pour notre vidéoprotection ultramoderne et qui porte déjà ses fruits.

De même, nous souhaitons accélérer sur les aires de jeux de la commune. Ainsi, l'aire de jeux des Barbières sera entièrement rénovée dès le mois de février et nous espérons pouvoir rapidement avancer sur la création d'une nouvelle aire de jeux, sur les hauteurs, au complexe sportif.

Enfin, nous continuerons le travail de réfection de nos voiries : après la rue de la liberté et la route de la Moille, nous souhaitons rénover la montée St-Martin et la rue de la convention.

Comme depuis le début du mandat, nous serions heureux de pouvoir vous rencontrer si vous avez des questions ou des problèmes à nous faire remonter.

N'hésitez pas à contacter la Mairie ! L'ensemble de la majorité municipale vous souhaite une très bonne année 2023 !

GROUPE "AGIR ENSEMBLE POUR CHASSE"

TROP C'EST TROP

Malgré les multiples interventions de notre groupe, la municipalité fait la sourde oreille, voire rejette la faute sur l'Agglomération. De plus elle se permet de faire sa propre version des procès-verbaux des conseils municipaux, **c'en est trop !!!!**

Alors !!! Qu'allez-vous réellement faire pour :

Redresser les finances déplorables de la ville d'autant que vous ne parlez pas des économies d'énergie qui doivent être faites, les constructions qui

n'arrêtent pas, les places de stationnement manquantes, la ligne de bus supprimée, la pollution perpétuelle, l'eau potable polluée, les aires de jeux manquantes pour nos enfants, l'incivilité et l'insécurité, l'état des routes et des trottoirs ainsi que les infrastructures routières pour la sécurité de tous et surtout l'état d'urgence climatique que vous avez déclaré et qui rejoint toutes les actions précédentes qui devraient être votre priorité afin qu'enfin, Chasse puisse être une ville où il fait bon vivre pour tous. La liste est longue, et plus encore avec les défis que nous devons

relever pour le futur de nos jeunes, alors certes une rénovation de l'école Pierre Bouchard doit être faite mais il ne faut pas augmenter le nombre d'enfants, c'est déjà trop, il faut un plan pour notre jeunesse.

Monsieur le Maire, nous attendons de véritables actions pour Chasse !!! Nous venons de vous les lister.

Le groupe AEPC, souhaite une très bonne année 2023 à tous les Chassères

@agirensemblepourchasse38
aepc@aepc38.fr – 07.49.59.07.91

GROUPE "CHASSÈRES AVANT TOUT"

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

Bus de Vienne supprimé

La Majorité s'est félicitée pour le nouveau bus de Givors, avec inauguration en grande pompe... Mais où est passée la ligne de Vienne ? Durant la réunion pour en parler, le maire oppose les nombreux Chassères mécontents aux services de l'Agglo ; ce serait oublier qu'il en est Vice-Président aux Finances et, qu'à ce titre, il n'a pas maintenu le bus de Vienne.

L'insécurité des routes, la qualité de l'eau potable : le maire pointe encore l'Agglo ! Décidément, le Maire à Chasse ne servirait à rien ? Pour vos demandes voyez

directement avec l'Agglo ! Par exemple lors du Conseil municipal de novembre, il a encore eu le même réflexe à nos interrogations : adressez-vous à l'Agglo et à son Président ! Un Maire qui charge continuellement l'agglomération viennoise quand cela l'arrange, ça commence à bien faire !

Petite ville de demain, gros problème aujourd'hui...

Vous l'aurez remarqué, ça urbanise et ça construit à tout va à Chasse ! Selon le Maire, cette fois-ci, c'est la faute de son prédécesseur. Quel cinéma ! Voici la réalité énoncée par le Président de

l'Agglo lors du Conseil Communautaire du 28/06/22 « A Chasse sur Rhône, il y a une volonté de construire plus de logements. C'est un choix de la municipalité, les électeurs ont tranché et je respecte ce choix-là ». Hé bien NON, pas tous les électeurs !

Nous restons présents pour vous défendre et vous informer et souhaitons à tous les Chassères une bonne année 2023.

Groupe Chassères Avant Tout
chasseresavanttout@gmail.com
facebook.com/chasseresavanttout

PATRIMOINE

Et si on reparlait de l'autoroute et de son viaduc



Chasse sans l'autoroute



Chasse avec le Viaduc



La construction du Viaduc

Sur la Plaque, l'avant-projet de construction de l'autoroute LYON-VIENNE date du 18 avril 1956. Les travaux ont été déclarés d'utilité publique le 8 juin 1957. Les travaux dans la commune de Chasse ont débuté en 1962, pour se terminer en 1966. Quatre ans de galères pour les chassères, qui ont subi cet aménagement. Ce trait d'union entre Lyon et Vienne a complètement défiguré notre belle commune en la coupant en 2.

Il a fallu construire ce viaduc en faisant une tranchée dans Chasse. Les quartiers ne pouvaient plus correspondre entre eux. Les enfants des écoles de la gare et du quartier du Rhône devaient emprunter des passages particuliers et dangereux pour aller à l'école.

Extrait "Plaque Autoroute"

La seule particularité à signaler se trouve au droit de Chasse où le tracé abandonne la plaine pour couper court à travers le plateau. Cette solution oblige à franchir deux fois la voie ferrée Lyon-Marseille et nécessite la construction d'un viaduc de 300 m de longueur. Par contre, elle entraîne un raccourcissement de l'itinéraire de 1 500 mètres par rapport au tracé qui épouserait la boucle du Rhône, améliore les caractéristiques en plan, évite les sujétions entraînées par le passage au droit des Hauts Fourneaux de Chasse et procure, grâce aux déblais de la tranchée, un cube important d'excellents matériaux graveleux utilisés pour les remblais et les corps de chaussée. en définitive, la situation adoptée est la plus économique, compte tenu de la réduction de parcours qui en résulte pour les usagers.

Les conditions de protection des Chassères étaient réduites au minimum. Et ne parlons pas des nuisances sonores tout au long de ce ruban qui allait bientôt devenir notre vision quotidienne.

Comme indiqué dans l'extrait ci-dessus, c'est la solution économique qui l'a emporté.

La section « Patrimoine Chassère » de la MJC



Installez l'application
100 % gratuite et
sécurisée « Voisins
Vigilants », un réseau
social de voisinage qui
permet de lutter contre
les cambriolages en
recréant du lien social
avec ses voisins.

Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la sécurité
de leur cadre de vie.
Toute information ou alerte peut se faire de manière extrêmement
simple par SMS ou par téléphone via un numéro dédié.

Pour recevoir en direct toutes
les alertes et infos sur la commune,
pensez à télécharger l'application
PanneauPocket !

Flashez moi



AGENDA

www.chasse-sur-rhone.fr sous réserve des contraintes sanitaires

Janvier 2023

Vendredi 13 janvier à 20h30

Spectacle l'idole des houles

Salle Jean Marion

Samedi 14 janvier à 10h30

Cérémonie des vœux du Maire

Salle Jean Marion

Samedi 28 janvier à 20h

Concerts de rock par Croq'la vie

Salle Jean Marion

Février 2023

Vendredi 3 février à 20h30

Spectacle La grande saga
de la Françafrique

Château

Mardi 21 février à 16h

Carnaval

organisé par le Centre social

Place Jules Ferry

Samedi 25 février

Stage de danse

par la MJC, salle Jean Marion

9h30 (enfants)

10h30 (adultes)

Dimanche 26 février

à partir de 9h15

Les foulées de
Chasse-sur-Rhône

par Sang Pour Sang Sport

Place Jules Ferry

Samedi 25 et

dimanche 26 février à 9h

Tournoi UFOLEP de badminton

Complexe sportif de Moleye

Mars 2023

Samedi 4 mars à 21h

Concert

« Pascal chante Johnny »

par Croq'la vie, salle Jean Marion

Dimanche 5 mars à 14h30

Après-midi country

Salle Jean Marion

Mardi 7 mars à 20h30

Projection du film

« Notre-Dame brûle »

par la paroisse Sainte-Blandine

Salle Jean Marion

Dimanche 12 mars

Matinée « tripes & diots »

par l'ASREC

Atrium du restaurant scolaire

Vendredi 17 mars à 20h30

Festival de l'humour

« Faut qu'on parle »

d'Arnaud Demanche, salle Jean Marion

Dimanche 19 mars de 7h à 16h

Vide-grenier

par le GS Chasse Basket

Gymnase municipal

Mardi 21 mars à 20h30

Projection du film

« De son vivant »

par la paroisse Sainte-Blandine

Salle Jean Marion

Mardi 28 mars à 20h30

Projection du film

« Tout mais pas ça »

par la paroisse Sainte Blandine

Salle Jean Marion

Avril 2023

Dimanche 2 avril à 13h30

Loto par le GS Chasse Basket

Salle Jean Marion

Vendredi 7 avril à 20h30

Spectacle « On ne parle pas
avec des moufles ? »

Château